

JO D'ALBERTVILLE

Les stations sur la mauvaise pente

La ribambelle de dépenses induites par les Jeux étouffe nombre de communes aux abois.

« Des finances communales transparentes »

Le Point: Les communes olympiques sont-elles en danger ?

Jean-Pierre Sueur: N'exagérons rien ! Les travaux induits par les JO ont déséquilibré certains budgets, et l'on peut s'interroger sur le bien-fondé d'investissements lourds sur certaines petites communes, ou sur certains aspects de l'organisation des JO. Ne pourrait-on pas à l'avenir programmer l'épreuve de bobsleigh dans une ville déjà équipée ? Mais le problème dépasse les JO. Certaines communes ont surestimé la rentabilité de leurs opérations dans « l'or blanc », et trois hivers de mauvais temps économique – c'est-à-dire sans neige – n'ont rien arrangé. Toutefois, on ne recense qu'une dizaine de communes en réelle difficulté. Ces situations ne doivent pas porter préjudice à l'ensemble des communes de montagne !

L'Etat doit-il payer ?

Non. On ne peut fêter les dix ans de la

décentralisation et dire en même temps « l'Etat doit payer ». Si l'on crée une caisse de secours généralisée pour les communes, ce sera un défilé permanent et ce ne sera pas conforme à l'esprit de la décentralisation. La bonne démarche est la « responsabilité réciproque » des élus et des prêteurs. Pour cela, il faut établir une vraie transparence des finances communales : connaître non seulement leur budget, mais aussi leurs participations dans des sociétés d'économie mixte, des associations loi 1901 ou des organismes intercommunaux, et présenter à terme des « comptes consolidés ». C'est l'un des enjeux du projet de loi sur l'administration territoriale qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale.

L'Etat reprend les rênes ?

Non. Il veille aux règles du jeu, à la transparence, et fournit les moyens d'évaluation.

*Propos recueillis
par Christophe Baroier*